

Chapelle de Tancrémont

Au lieu-dit Tancrémont, sur la commune de Pepinster, se trouve une petite chapelle contenant une croix remarquable, avec un Christ d'une exceptionnelle sérénité, connu dans la région sous le nom de « Vieux Bon Dieu ». Elle provient vraisemblablement de Theux et remonte au 10^e siècle. La chapelle, construite en 1895, et le couvent voisin sont confiés aux prémontrés depuis 1957.

(Annuaire du Diocèse de Liège 2018-2020, page 32)

La chapelle de Tancrémont, le verger voisin avec le chemin de croix et le bâtiment situé à l'arrière où réside le recteur de la chapelle sont la propriété de l'asbl « Vieux Bon Dieu de Tancrémont » qui est administrée par les prémontrés de l'abbaye d'Averbode.

Il s'agit donc d'une chapelle privée au sens du Code de Droit Canonique tout en étant ouverte au public. Elle est placée sous l'autorité de l'évêque du diocèse de Liège qui y autorise la célébration de la messe.

Mais une chapelle privée est un statut différent d'une église paroissiale. Pour cette raison, il n'y a ni funérailles, ni baptêmes, ni mariages qui y sont célébrés.